

COLLEGIALE SEVE LA ROUE

19 janvier 2019
Marseille

Présents

Marjorie Bourillon – MOPSA
Alain Andrieux – MOPSA
Mireille Villion – MLPA
Vivien Leturcq -SEVE84, collège des fondateurs
Anne Demichelis – SEVE
Mathieu Sarrasin – MLPA
Jeu-Pierre Goretta – SEVE13
Florent Polge – SEVE13
Hélène Potheau – SEVE84
Philippe Béthune – MLCC05
Sandra Deléglise – MLCC05
Jean Pansu – CE&AT
Jean-Robert Roux – CE&AT
Jean-Paul Galy – MLCC05
Sylviane Mignot – MLCC05

Excusés

Marie-Françoise Prévost – SEVE84
Damien Rabourdin – MLPA

Animation : Jean-Pierre
Compte-rendu : Michel (avec l'aide d'Anne)

TOUR DE TABLE DES ASSOS

SEVE 84

3 salariés (financé par sub Région, Ville Avignon, COMCOM Avignon), 862 adhérents dont 236 pro
15 bénévoles actifs, avec du renouvellement.
Collectivités à l'écoute.
BC au Crédit Municipal.
Label de responsabilité « commerce engagé » en pourparlers avec la CCI.
Contacts avec les gilets jaunes pour monnaie de substitution en vue d'un « Bank Run ».

SEVE 13

Équipe en sous effectif, 2,5 dans la collégiale.
Des bénévoles souhaitent s'engager.
Adhésions sur Aubagne, Martigues.
260 adhérents dont 60 pros
6 bureaux de change

SEVE 04

8 à 10 bénévoles actifs, essoufflement pour gérer les 5 groupes locaux et administrer l'asso.
Manque de renouvellement des bénévoles, se ressent sur les prospections et le dynamisme.
450 adhérents, dont 150 pros, en légère régression.
Convention avec ville de Digne et Forcalquier qui prennent la Roue pour paiement de certains services.
Subvention FDVA 2000 € pour Roue en plus.

MOPSA

204 adhésions particuliers, 159 pros.

10 comptoirs d'échange. (4 en centre ville, et 6 dans villages alentours).

Appel à bénévoles sur des missions bien définies par des fiches de postes très précises.

MLPA

10 à 15 bénévoles actifs.

101 pros et entre 250 et 300 utilisateurs.

2 opérations film « après demain » qui a amené des adhérents et des bénévoles.

Partenariat avec mairie de Venelles pour le covoiturage : les chauffeurs sont payés en Roues par la mairie. 1 roue pour 2 trajets sur la commune. Application Covoit'ici.

MLCC 05

Les opérations spéciales « monnaies locales » s'essoufflent. Participation à des manifestations, plus porteur : marchés paysans, foire bio de l'embrunnais, festival des solidarités, festival de jazz, médiévales, projections de fil « après-demain » etc.

450 adhérents dont 100 pros.

Subvention de 3000 € du FDVA. 140 heures de stagiaires de la chambre de commerce.

Montage en cours de dossier Leader de développement de territoire en coopération avec SEVE 04.

ARLES

Absents

VALIDATION DU CR PRÉCÉDENT

Points à modifier : voir intervention de Philippe qui voudra bien l'intégrer au présent compte-rendu en annexe.

En particulier sur la responsabilité du fonds de garantie, par les assos, ou par SLR.

Il semble nécessaire de clarifier ce point et de l'écrire dans un règlement.

Il avait été décidé en janvier 2018 que les comptable se rencontrent.

A faire impérativement en 2019.

Le CR est validé, en y annexant les observations de MLCC 05.

DATE PROCHAINE AGE/AGO

Dépend du retour de la compta du FDG.

La prochaine collégiale sera l'AGE/AGO (avril).

Lieu : Anne pose la question à Arles, sinon ce sera Aix.

RETOUR SUR LA FORMATION DÉMATÉRIALISATION A BAYONNE

Voir présentation sur nextcloud.

La collégiale valide le choix de l'outil CYCLOS pour la dématérialisation.

ATELIERS SUR LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE

2 ateliers (cf description Nextcloud) pour faire des propositions (atelier 1) liées au changement d'échelle (vision, démat, modèle économique) et les valider définitivement (atelier 2), en Mars et Mai/juin.

Validation du principe des ateliers.

Validation d'un groupe de travail pour valider la constitution de ces ateliers.

Première réunion le 23 janvier à 10 heures à Marseille. Possibilité de visio conférence.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Seules 4 personnes ont répondu sur le pad.

Manquent MOPSA, SEVE 04, SEVE 13 qui sont priés de désigner leur(s) représentant(s).
Il faut revoir les statuts. Des articles font référence à une charte des valeurs, qui n'existe pas.
Il faut donc commencer par réfléchir aux valeurs que l'on partage, et au mode de gouvernance que l'on souhaite.

Le document de présentation de Jean-Paul Galy est en annexe 1 à la fin de ce document.

RAPPORT DU CE&AT

Voir intégralité du rapport sur nextcloud.

le CE&AT souhaite le non cumul des fonctions au niveau compta, dispositif de contrôle
Précision sur la solidarité de SLR vis à vis des assos : SLR est garante de la défaillance éventuelle d'une asso membre et se substituera à l'asso pour rembourser les pros et gérer le FDG.

La décision de soutien d'une demande de prêt porté par la Roue est soumise à la collégiale de SLR qui décide d'y affecter un montant du FDG.

Appel à renouvellement des membres du CE&AT, par des personnes qui ne font pas partie des collégiales. A rappeler lors de nos prochaines AG.

Le CE&AT demande que les comptes des assos soient publiés sur nextcloud.

ADHESION DE LA CRESS

MLCC05 reste divisée sur le sujet et nous prépare pour la prochaine collégiale un mémo sur les points qui font que l'adhésion de la CRESS serait contraire à notre éthique.

En attendant, la décision est prise de ne pas faire d'adhésion croisée entre la CRESS et SLR, mais avec SEVE84

COMMUNICATION

Nextcloud et les listes de discussions sont opérationnelles.

Possibilité de basculer les sites des assos sur le site centra LaRoue.org.

Participation de 41,29 €/an pour le serveur et le thème. 12,30 € pour nom de domaine, 18 € pour avoir plus de 1 mail (5 adresses).

Anne a lancé une commande de kakémonos et de banderoles. La prévenir si on est intéressé pour une commande.

Création d'une page facebook SLR (l'ancienne était celle de SEVE 84).

DIVERS

Les bilans comptables des assos doivent être publiés dans le cloud.

ANNEXE 1

Règlement Intérieur

Contribution de Jean-Paul Galy

Groupe règlement intérieur (RI):

A ce jour, Vivien Le Turcq "Sève 84", Nicolas Meunier "Monnaie d'A", Damien Rabourdin (MDPA) et moi-même MLCC05 se

sont positionnés. Il nous manque quelqu'un de Sève 13, Sève 04 et MOPSA, soit trois des fondateurs. Mais ce groupe n'est

pas limitatif et tout un chacun sera(it) le bienvenu.

Avec le délai assez court, les fêtes et cette relative absence de participation, nous n'avons pas avancé. "Seul on va plus vite,

mais ensemble on ira plus loin".

Il est à noter que le CE&AT a transmis à tout le monde sa façon de travailler et que ses usages seront bien évidemment intégrés dans le RI. Ils ont un peu, voire beaucoup, d'avance sur nous...

Quels constats toutefois ?

- Un changement statutaire s'impose avant toute rédaction d'un RI. (Siège social, adhésion d'organismes non développeurs de roues, comme la Cress ou des collectivités locales par exemple...)

Cela concerne les articles 5 (adhésion et cotisation), 7 (la collégiale), 8 (l'assemblée générale) et donc l'ajout d'un article supplémentaire permettant à SLR d'adhérer à des groupements comme Sol ou autres.

- L'AG est-elle indispensable en ce sens qu'elle fonctionne comme une collégiale ?

- Pour obtenir la reconnaissance d'intérêt général (dons déductibles), il importe un rescrit fiscal préalable, c'est à dire de proposer nos changements statutaires avant de les déposer en préfecture, pour ne pas se faire retoquer.

- Nos statuts enfin font appel à l'esprit de la charte... Existe-t-elle ?

Charte, valeurs et fonctionnement :

- C'est le premier point sur lequel nous devons nous mettre d'accord, avant même les statuts. Ce sont les questions qui vous

ont été soumises par MLCC05 lors de la dernière collégiale. Fonctionnement pyramidal de type fédération, avec "moule à

adopter" ou bien vraiment, coopération et coordination horizontale. Même si cela n'a pas la même valeur légale que les statuts

et le RI, une charte rappelle ce pourquoi on s'associe, ce que l'on partage.

A l'étude des derniers comptes rendus de collégiale, il ressort les points suivants :

10/03/2017 : - La prise de décision hors collégiale de type fléchage Sève 84 ou Kedge (derniers échanges...).

- Des membres tournants de collégiales et la présence d'observateurs (un peu en désaccord avec le CE&AT).

17/06/2017 : - Déjà la question de la Cress et de la modification statutaire.

- Le fléchage NEF avec le dispositif "prêt de chez moi".

- La question des outils et du site commun.

- La formalisation du CE&AT.

- Déjà l'interrogation sur les contre-changes et la "gestion" du Fonds de garantie.

21/10/2017 : - Rénovation du (des) site.s et le passage à open street map pour la cartographie.

- Mise en place d'un groupe pour l'étude de la dématérialisation et d'une liste de diffusion.

27/01/2018 : - Implication marquée du CE&AT sur divers sujets.

- Proposition de rencontre (groupe de travail) entre trésoriers et bureaux de change. (A activer!!!)

26/05/2018 : - La question du contre-change des pros auprès d'une autre association que celle d'origine.

- Le flou quant l'adhésion à une association impliquant celle-ci à SLR.

13/10/2018 : - La question de la "gestion" du fonds de garantie fait débat et MLLC05 souhaite une clarification.

- La mise en oeuvre effective d'un RI (article 10) est plus que souhaitable et elle est actée.

- Plébiscite quant à la rénovation du site, interrogations encore sur la dématérialisation.

Il ressort de cet inventaire qu'il semble nécessaire d'associer le comité d'éthique à la rédaction du RI et à la refonte des textes

fondateurs. Ses avis sont fondamentaux pour la plupart ainsi que son regard extérieur.

Quant à la méthode de travail, elle reste à définir, framapad ou autre en fonction de la sensibilité des participants.

Sur les derniers avis du CE&AT nous notons le besoin de précision sur l'article 2 (se substituer en cas de défaillance), la possibilité ou pas de créer un collège des membres associés, son intervention (arbitrage) quant à la pertinence ou pas d'accepter une Collectivité locale pour question de couleur politique (Avis IV).